



VACCIN CONTRE LE MÉNINGOCOQUE

Enjeu

Un nouveau vaccin contre le méningocoque a été homologué au Canada. Il est recommandé pour les enfants de moins de cinq ans, les adolescents et les jeunes adultes. Si vous ou des membres de votre famille faites partie d'un de ces groupes, vous devriez peut-être discuter des avantages de ce vaccin avec votre médecin ou votre fournisseur de soins.

Contexte

Méningococcie

Une méningococcie est une maladie causée par une bactérie appelée méningocoque. Certaines personnes abritent ce germe dans leur gorge ou leur nez sans tomber malades. Dans de rares cas, cependant, le germe déjoue les défenses naturelles de l'organisme et cause de graves maladies, y compris la méningite bactérienne (une inflammation du tissu qui entoure le cerveau et la moelle épinière) et la méningococcémie (une infection généralisée du sang et des autres organes).

Symptômes et complications des méningococcies

Les symptômes de la méningite sont une fièvre élevée, des maux de tête, une raideur de la nuque, des vomissements et de la somnolence. Une sensibilité à la lumière vive (photophobie), de la confusion et une éruption cutanée violacée peuvent également se manifester. En présence de ces symptômes, on doit consulter un médecin immédiatement.

Les méningococcies sont graves et parfois fatales. Environ 10 pour cent des gens qui contractent une méningococcie en meurent, et environ 10 pour cent de ceux qui en guérissent présentent des complications à long terme, telles qu'une surdité, des lésions cérébrales, des problèmes du système nerveux ou des convulsions. Les complications peuvent même nécessiter l'amputation d'un ou plusieurs membres.

Dissémination de l'infection à méningocoque

L'infection à méningocoque n'est pas très contagieuse. La bactérie se propage d'une personne à une autre par contact étroit avec des sécrétions du nez ou de la bouche, à l'occasion d'un baiser ou du partage d'ustensiles ou de bouteilles d'eau, par exemple. La plupart des personnes exposées à la bactérie ne contractent pas d'infection, et, chez la plupart des personnes infectées, la maladie ne survient pas. Personne n'est toutefois totalement à l'abri d'une méningococcie, les plus à risque étant les enfants de moins de cinq ans, surtout ceux de moins d'un an, suivis des adolescents de 15 à 19 ans.

Au Canada, le nombre de cas présente des cycles irréguliers à la hausse et à la baisse. Le nombre de cas signalés chaque année à Santé Canada varie de 160 à 350. Le dernier pic remonte à 2001.

Nouveau vaccin conjugué contre le méningocoque

Le nouveau vaccin conjugué confère une protection contre un type particulier de méningocoque, celui du sérotype C. Dans les années sans éclosion, ce type est en cause dans environ 30 pour cent des cas. Ce pourcentage s'élève à environ 45 pour cent à 50 pour cent lors des années d'éclosion.

Le vaccin, administré par injection, est sans danger et efficace. Il confère une protection dans jusqu'à 97 pour cent des cas, selon la personne. Ses effets secondaires, habituellement minimes et passagers, comprennent une rougeur et une sensibilité au site d'injection ou une fièvre légère. Les effets secondaires graves, dont les réactions allergiques, sont très rares. Le vaccin ne peut pas causer d'infection au méningocoque parce qu'il ne contient pas de bactérie vivante. Il peut même être administré à des bébés de deux mois. Il n'existe pas d'autre vaccin qui puisse prévenir les infections à méningocoque chez des enfants aussi jeunes.

Le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) est formé d'experts qui fournissent régulièrement et rapidement à Santé Canada des conseils d'ordre médical, scientifique ou sanitaire sur l'immunisation. Dans son Guide canadien d'immunisation, le CCNI recommande que le nouveau vaccin soit administré à l'ensemble des enfants de moins de cinq ans, des adolescents et des jeunes adultes, à l'exception de ceux qui ont des antécédents de réaction à l'un des autres composants du vaccin.

Le rôle de Santé Canada

Santé Canada réglemente les vaccins au Canada en suivant un processus d'homologation rigoureux. Les données sur l'innocuité et l'efficacité du vaccin font d'abord l'objet d'un examen approfondi avant la mise en marché du produit. Des activités d'évaluation postcommercialisation sont ensuite menées, notamment la surveillance des réactions indésirables.

En outre, Santé Canada surveille l'incidence des maladies évitables par la vaccination, y compris des méningococcies. Il élabore des lignes directrices pour la prévention des maladies et collabore avec les provinces et les territoires à des stratégies de prise en charge des maladies infectieuses. Le laboratoire national de microbiologie de Santé Canada, à Winnipeg, analyse des échantillons que lui envoient les provinces et les territoires pour trouver les souches responsables des méningococcies. Sachant quelle souche est en cause, les autorités sanitaires, à tous les échelons, peuvent alors choisir la meilleure approche de lutte contre la maladie.

Réduire vos risques

Dans la plupart des cas, les méningococcies surviennent inopinément et sont difficiles à prévenir, mais il existe des moyens de diminuer vos risques.

Si vous croyez que ce vaccin est celui qui vous convient, à vous ou à un membre de votre famille, parlez-en à votre médecin ou à votre fournisseur de soins. Vous devrez peut-être payer vous-

même le vaccin conjugué contre le méningocoque, car celui-ci ne figure pas au programme de vaccination systématique de tous les territoires ou provinces. Vous devriez également consulter votre fournisseur de soins si vous ou un des membres de votre famille avez été en contact étroit avec une personne atteinte d'une méningococcie.

Dans ce dernier cas, on pourrait recommander la prise d'antibiotiques ou l'administration d'un vaccin, ou ces deux mesures à la fois, à titre préventif. Vous pouvez en outre dire à vos enfants de ne pas partager d'ustensiles ni de bouteilles d'eau. Se laver les mains souvent et régulièrement est aussi une bonne habitude à prendre.

Pour en savoir plus?

Pour de plus amples renseignements sur les vaccins et les recommandations du CCNI, consultez le site de la Division de l'immunisation de Santé Canada à <http://www.hc-sc.gc.ca/pphb-dgsp/dird-dimr/index.html>

Vous pouvez également consulter les suites suivantes :

Programme canadien de promotion de la vaccination
<http://www.immunize.cpha.ca/>

Société canadienne de pédiatrie :
www.soinsdenosenfants.cps.ca/index.htm